Après de fermes protestations des autorités suisses, le Maroc a accéléré les procédures permettant d’expulser des ressortissants marocains. « Si le Maroc le veut, il effectue les vérifications »

10/08/2026 à 19h53



Pendant des mois, les autorités suisses ont dénoncé la lenteur des procédures permettant d’expulser certains ressortissants marocains. Dans certains cas, l’identification aurait pris plus d’un an. Puis, au printemps, les chiffres ont brutalement changé.

Philippe Müller, membre du gouvernement du canton de Berne, avait saisi en mars le ministre suisse de la Justice Beat Jans. Dans son courrier, il accusait les autorités marocaines de « faire traîner les procédures » : quelques semaines suffiraient parfois pour établir une identité dans le cadre d’une affaire pénale, contre plus d’un an dans certains dossiers d’éloignement, rapporte Blick.

La Suisse a ensuite protesté auprès des autorités marocaines. **Les statistiques citées par le journal montrent un retournement spectaculaire : une seule identité avait été établie au total en février et mars. En avril, ce chiffre est passé à 185.** […]

Le rythme a ensuite ralenti, tout en restant supérieur à celui observé auparavant : 14 identifications ont été réalisées en mai, puis autant en juin. Pour Philippe Müller, cette évolution montre surtout que les vérifications peuvent avancer beaucoup plus vite lorsque les autorités marocaines les accélèrent. « ***Si le Maroc le veut, il effectue les vérifications*** », estime-t-il, appelant la Suisse à maintenir la pression.[…]

Au total, 353 ressortissants marocains sont actuellement tenus de quitter la Suisse. L'explosion du nombre d'identifications ne signifie toutefois pas que toutes ces personnes peuvent immédiatement être expulsées : certaines sont introuvables, d'autres détenues, et chaque éloignement dépend de la situation individuelle du dossier. […]

bladi